

## « Quand les éléphants se battent, c'est l'herbe qui souffre »

Jean-Luc TOURNIER (psychothérapeute et psychosociologue en France)

Souvent dans les familles où il y a de la violence conjugale, les parents pensent que les enfants sont épargnés mais NON ! Les enfants sont énormément touchés par la violence conjugale.

Plus tôt la violence intervient plus l'impact est fort !

Dans un cas sur deux, les violences dans le couple commencent quand la femme tombe enceinte. Le passage du conjugal au parental peut être insupportable pour ces hommes.

Beaucoup d'hommes violents sont en fait immatures et autocentrés. La plupart d'entre eux ne sont pas des hommes pervers. Ces hommes sont autocentrés sur eux-mêmes. Quand ils apprennent que leur femme est enceinte, ils ressentent comme un abandon. Ils frappent généralement leur femme là où elle sera le plus sensible (le ventre). Même si ce n'est pas le bébé qui est visé, le fœtus ressent déjà cet acte. Il entend des cris, ressent la peur de sa mère (augmentation du rythme cardiaque, palpitations, etc.)

Le tout petit commence à prendre en compte sa rivalité avec le père. Le fœtus va se faire tout petit, il ne va pas beaucoup bouger pendant la grossesse. Le fœtus fait tout déjà pour ne pas déranger ! Il se développe peu, a un corps petit à la naissance. Certains arrêtent même leur parcours de vie dans l'espace utérin. Avant même donc sa naissance, un enfant peut être affecté par la situation de violence conjugale !

Après la naissance de l'enfant, certaines situations peuvent s'arranger mais la plupart d'entre elles pas.

Les enfants exposés aux violences conjugales peuvent vivre différentes expériences :

- La première expérience est **l'expérience de la négation** : le parent est tellement centré sur l'autre parent pour l'atteindre violemment qu'il ne voit pas l'enfant. Le drame de ces enfants c'est que c'est comme s'ils n'existaient pas. La place de l'enfant est occupée par les parents. Ces enfants doivent développer des compétences précoces. Ils ne seront jamais des enfants (manque d'attention, manque de contact). Leur schéma de défense augmente leur invisibilité (« je vais tout faire pour ne pas en rajouter »). Ces enfants sont des enfants qui ont PEUR.
- La deuxième expérience c'est quand **l'enfant est instrumentalisé** : l'enfant là est utilisé (exemple : « papa va me tuer, sauve moi ! », « ton père est un salaud, regarde ce qu'il me fait vivre », etc.) Dans cette expérience, l'enfant n'est pas menacé mais il est instrumentalisé. C'est un abus émotionnel fait sur l'enfant. Les conséquences sont les mêmes que pour les abus physiques, sexuels, etc. L'enfant, dans ces situations, va ressentir de la HONTE.
- La troisième expérience c'est quand **l'enfant rentre en colère** : cette situation survient quand la violence conjugale commence quand l'enfant a plus de trois-quatre ans ou quand le parent de l'enfant subit de la violence par le beau-parent (famille recomposée). La colère de l'enfant est une colère non canalisée, elle n'est

pas guidée. L'enfant peut être humilié par le parent violent quand il se met en colère. La colère de l'enfant est écrasée, interdite. Soit l'enfant va retourner la colère contre lui, soit il va la retourner vers les autres.

Quand il y a de la violence conjugale, l'enfant va pleurer les premières fois puis si cela se répète, l'enfant ne va plus pleurer, le bébé devient calme. Ces enfants sont souvent dits « tout sages ». Ils ne dérangent pas. Or, les enfants normalement viennent déranger nos vies !

Ce sont souvent des bébés qui passent vite leurs nuits, deviennent propres très précocement. Ils marchent tôt vers huit-neuf mois (ils marchent tôt sinon on ne vient pas les chercher). Le bébé est alors son propre tuteur de développement. L'entourage peut trouver ça positif de voir l'enfant se débrouiller mais en fait c'est très inquiétant ! Ces bébés se résignent, ils font tout pour ne pas poser problème.

Ce sont aussi des enfants qui ne prennent pas de risques. Ils apprennent à vivre avec peu ! Ils restent dans des routines. Ils ne rêvent à rien. RESIGNATION corporelle, psychique, émotionnelle. Leur identité est imprimée par cette résignation. On ne voit pas ces enfants souffrir. Dans les institutions, ce sont des enfants dont on ne parle jamais, on peut même oublier leurs prénoms. Ce sont ces enfants là qui souffrent le plus.

Ils traversent leur journée avec un sentiment d'angoisse continu. Ils sont moins disponibles pour les apprentissages à l'école car ils pensent à leurs parents toute la journée.

Ces enfants apprennent à écouter les silences depuis tout petit. Ils savent très vite les différencier (est-ce un silence qui dit que tout va bien ? Un silence pré crise ? Un silence post crise ? ) Ils apprennent à s'adapter en fonction des silences. Ils écoutent ces silences avec la peur au ventre. Ce sont des enfants qui connaissent la panique, la peur et la terreur.

#### Pour grandir avec ça, que font-ils ? Quels sont leurs mécanismes de défense ?

- **Le scotching** : Fait de se coller à son parent. L'enfant va rentrer en symbiose, il va se coller au parent violent soit pour se protéger soit pour protéger le parent violenté. L'enfant est en insécurité ! Le scotching traduit cette insécurité et ne parle pas, comme on peut parfois le croire, de tendresse filiale. La symbiose peut aussi se faire au parent violenté pour lui éviter des situations difficiles.
- **La mise en retrait** : ces enfants deviennent lisses. Ils se mettent en retrait de tout contact. Il se retire de la relation au parent. Ces enfants peuvent perdre connaissance (tomber dans les pommes) pour échapper à une réalité trop marquante !
- **La dissociation** : Ces enfants livrent leur corps à leur parent, ils n'habitent plus leur corps. L'enfant va se dissocier de son corps, il s'en va. Son enveloppe psychique ne se situe plus dans son corps. Chez les tout petits, la dissociation est presque un réflexe automatique.

Ce sont trois schémas souvent utilisés par les enfants pour sauver leur peau !

Ces enfants peuvent souvent développer un sentiment de **honte**. La mémoire de la honte est extrêmement longue. Dans le travail thérapeutique avec ces enfants, il est important de bien identifier les racines de la honte.

Les cinq racines de la honte :

- « **J'ai honte d'eux, j'ai honte pour eux, j'ai honte à leur place** » : honte de cette famille, honte de croiser le regard des gens.
- « **J'ai honte de venir d'eux** » : peur de devenir comme eux, d'être comme eux. Ces enfants retiennent comme une bombe en eux, ils retiennent la peur de devenir violent. Comme ils se promettent de ne jamais être violents, ils deviennent tout gentils, tout mous. Il existe, chez eux, une crainte terrible que la violence soit génétique.
- « **J'ai honte car à mes yeux, j'ai échoué** » : ce sentiment est plus fréquent chez les petites filles. Ces enfants se disent : « si je suis un enfant modèle, ça va s'arranger, papa ne frappera plus maman car je suis gentille ». Ces enfants sont dans l'illusion de pouvoir arrêter la violence du parent. Comme c'est une mission impossible, l'enfant a souvent le sentiment d'avoir échoué.
- « **J'ai honte car j'ai eu des pensées que je n'aurai jamais du avoir !** » telles que « si seulement mon père mourait », « quand ma mère se laisse faire par mon père, j'ai envie de la frapper aussi ! », etc.
- « **J'ai honte d'avoir été humilié** »

Pour survivre, l'enfant va tenter de se dégager de la honte par lui-même. Mais, il faut un tiers pour pouvoir en sortir.

En conséquence à la violence conjugale, les enfants vont développer des **réactions**.

- Colère tournée contre lui-même
  - L'enfant peut s'écraser
  - L'enfant peut se culpabiliser
- Colère tournée vers les autres
  - L'enfant peut agresser l'autre (l'enfant sur réagit, il ressent de la rage)
  - L'enfant peut être violent : là l'enfant agit comme si l'autre n'existait pas, il n'a pas de conscience de ce que l'autre vit.

La question du genre est aussi très importante dans l'étude des enfants exposés aux violences conjugales. C'est très différent d'être le garçon d'un père violent que d'en être la fille. Les conséquences sont tout à fait différentes. (Ces constatations sont étudiées dans le livre de Monsieur TOURNIER : « *L'enfant exposé à la violence conjugale* »)